



École Fernand-Seguin
10050 avenue Durham
Montréal • Québec • H2C 2G4
Téléphone : 514 596-5200
Site Web : <http://fernand-seguin.csdm.ca/> • Courriel : fseguin@csdm.qc.ca

Juin 2020

FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur l'Instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement. Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Aussi, les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Voici donc la liste des frais exigés aux parents pour l'année scolaire. À titre d'information, les cahiers d'activités seront achetés par l'école.

5^e année

| Frais exigés | Prix |
|--|-----------------|
| Les trésors de la grammaire | 15,70 |
| Au fil des temps | 17,80 |
| Clicmaths + cahiers A et B | 20,20 |
| Matériel reproductible | 10,00 |
| Agenda | 7,00 |
| Matériel pour dessiner et découper : carton | 4,00 |
| Faire un chèque pour le total : | 74,70 \$ |

Veuillez s'il vous plaît libeller **votre chèque à l'ordre de l'école Fernand-Seguin** et bien vouloir inscrire à l'endos **le nom de votre enfant et le niveau**. À remettre à la rentrée scolaire, via le sac d'école.

N.B. : Vous ne devez pas payer les frais scolaires via Internet, sinon votre paiement débitera automatiquement votre compte du service de garde.

Merci de votre collaboration.